

2023- 01 - OUVERTURE DE LA SESSION
12
222 **PROVINCE DE QUÉBEC**
M.R.C. DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT

Séance extraordinaire d'adoption du budget du conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert, tenue le 2023-12-12 au lieu ordinaire des séances du conseil .

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Marjolaine Leblanc
Siège #2 - Vanessa Chouinard
Siège #4 - Simon Bourgault
Siège #5 - Annik Chabot
Siège #6 - Catherine Bilodeau

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Siège #3 - France Thibodeau

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Laverdière.

Roxanne Pelletier, greffière trésorière adjointe, assiste également à cette séance.

CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Avis public de cette séance a été donné le 6 décembre 2023 et avis personnel de convocation a été adressé aux conseillers.

Après la vérification, du quorum et de la publication de l'avis d'assemblée extraordinaire, le maire déclare la séance ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par Catherine Bilodeau et résolu unanimement de déclarer cette séance ouverte.

Adoptée unanimement

02 - RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Cette session est convoquée en vertu de l'article no 956 du code municipal. Il ne peut y avoir d'autres discussions que celles portant sur le budget de l'exercice 2024 de cette municipalité.

2023-12
223 **03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par Annik Chabot et résolu d'adopter l'ordre du jour en laissant le point varia ouvert.

Cette séance extraordinaire étant convoquée exclusivement aux fins de présentation et d'adoption du budget 2024 et du plan triennal d'immobilisations 2024-2025-2026, les membres du conseil procèderont en conséquence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

2023-12-224 04 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2024 ET DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 954 du Code municipal du Québec, le Conseil municipal doit préparer et adopter les prévisions budgétaires pour chaque année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent;

CONSIDÉRANT la présentation et le dépôt du budget pour l'exercice financier 2024 de même que du programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026, ces documents étant annexés et faisant partie intégrante de ce procès-verbal;

CONSIDÉRANT QU'un avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du code municipal du Québec;

Il est proposé par Catherine Bilodeau, appuyé par Simon Bourgault et résolu :

QUE le conseil municipal adopte le budget de l'exercice financier 2024 prévoyant des revenus et des dépenses pour un montant total de 1 317 925.00\$

REVENUS – BUDGET 2024

TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE	
Taxes foncières générales	529 650 \$
Financement camion incendie	27 771 \$
Financement réseau d'égouts	13 879 \$
Financement 4e rang Ouest	29 062 \$
TOTAL DES TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE	600 362 \$
TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX	
Égouts - utilisateur/payeur	41 648 \$
Services des matières résiduelles et recyclables	96 539 \$
Service de vidange de fosses septiques	34 837 \$
TOTAL DE LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX	173 024 \$

PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	
Compensation terres publiques	39 769 \$
TOTAL DES PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	39 769 \$
AUTRES RECETTES DE SOURCES LOCALES	31 575 \$
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	473 195 \$
TOTAL DES REVENUS	1 317 925 \$

DÉPENSES – BUDGET 2024

Législation	67 394 \$
Application de la loi	1 600 \$
Gestion financière et administrative	200 213 \$
Évaluation	22 235 \$
Autres - contributions autres organismes	10 000 \$
TOTAL :	301 442 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE	
Contribution - Sûreté du Québec	52 981 \$
Sécurité incendie	78 452 \$
TOTAL :	131 433 \$
TRANSPORT	
Voirie locale	149 632 \$
Enlèvement de la neige	125 000 \$
Éclairage des rues	8 000 \$
Transport adapté	5 033 \$
TOTAL :	287 665 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	
Traitement des eaux usées	54 457 \$
Matières résiduelles	123 369 \$
Matières recyclables	14 022 \$
Cours d'eau	1 138 \$
Vidanges fosses	26 000\$
TOTAL :	218 986 \$

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	
Logement social (HLM)	3 500 \$
TOTAL :	3 500 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	
Aménagement, urbanisme et zonage	27 926 \$
Promotion et développement économique	10 588 \$
TOTAL :	38 514 \$
LOISIRS ET CULTURE	
Salle municipale	34 798 \$
Patinoire	10 935 \$
Parcs et terrain de jeux	13 736 \$
Agente à la vie communautaire (poste pour les 7 municipalités du Sud de L'Islet)	50 031 \$
Contributions organismes	2 000 \$
Bâtiment multiservices	45 363 \$
Bibliothèque	2 189 \$
TOTAL :	159 052 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	
Intérêts sur obligations	50 826 \$
Intérêts	500 \$
TOTAL :	51 326 \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES	
Remboursement de la dette	147 860 \$
Réserves financières (vidange de fosses 23 040 \$ et élections 1 525 \$)	(21853 \$)

TOTAL :	126 007 \$
DÉPENSES TOTALES	1 317 925 \$

INVESTISSEMENTS – PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026

	2024	2025	2026
Infrastructures (travaux bâtiments)	100 000 \$\$		
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	100 000\$		

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

TRAVAUX	FONDS GÉNÉRAL	SUBVENTIONS	SURPLUS	FONDS DE ROULEMENT OU EMPRUNT	TOTAL
Infrastructures (travaux bâtiments)	100 000\$				
TOTAL	100 000\$	\$	\$	\$	\$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

05 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

2023-12
225

06 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par Simon Bourgault et résolu à l'unanimité que cette session extraordinaire d'adoption du budget soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 19h05

René Laverdière, maire
adjointe

Roxanne Pelletier, greffière trésorière